

# Sur la zone Actipôle, Famille Mary fait son miel des énergies douces

Un nouveau bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup> utilisant quatre sources d'énergies renouvelables, trois nouvelles boutiques ouvertes en un mois et demi. Famille Mary investit comme jamais. La clientèle suit.

Bruno MOLLARD  
redac.cholet@courrier-ouest.com

**P**our Benoît Mary, PDG de l'entreprise apicole, l'heure est aux investissements. « Comme l'ensemble du marché des produits bio nous ne ressentons pas les effets de la crise. Les valeurs que nous mettons en avant et nos liens de proximité avec la clientèle y sont sans doute pour beaucoup ».

L'entrepreneur de Roussay vient donc d'ouvrir trois nouvelles boutiques coup sur coup à Saint-Mandé

**Un bâtiment propre sans aucun rejet de CO2**

en région parisienne, Bordeaux et Le Mans. « Nous voilà avec un réseau de 18 boutiques, toutes

en centre-ville car nous croyons que les centres villes ne doivent pas être laissés aux seules enseignes nationales de vêtements ».

À Saint-André-de-la-Marche, sur la zone artisanale Actipôle, l'apiculteur construit un bâtiment original recouvert de résine translucide et de bois. Un investissement de 3,5 M€ où travaillera une douzaine de salariés. « Ce sera un lieu de stockage et d'expéditions de nos produits vers les boutiques et la vente par correspondance. Nous conservons le site historique de Beurivage où nous accueillons nos clients. La maison de l'apiculteur est faite pour ça. Mais nous allons rendre un peu de sérénité au site perturbé par le passage des 38 tonnes ».

Situé à 800 mètres du siège, le nouveau bâtiment fonctionnera exclusivement aux énergies renouvelables. 600 m<sup>2</sup> de membranes photovoltaïques sont installés sur le toit. L'utilisation de la géothermie et de l'aéro-thermie permettra de chauffer le bâtiment conçu selon des normes d'isolation renforcée. Une éolienne,



**Saint-André-de-la-Marche, lundi 16 mars.** Benoît Mary dans le nouveau bâtiment en construction sur la zone Actipôle. Le chauffage et l'eau chaude sanitaire de l'immeuble seront entièrement assurés par des sources d'énergies renouvelables. Photo CO - Etienne LIZAMBARD.

de conception américaine de 12 mètres de hauteur, sera prochainement installée le long de la quatre voies Nantes-Cholet. « Le bâtiment ne produira aucun rejet de CO2. Nous utiliserons les quatre sources d'énergies renouvelables et nous revendrons une partie du courant à EDF », souligne Benoît Mary. L'entrepreneur a fait appel à

l'architecte macairois Jean-Paul Marchand pour réaliser un bâtiment « unique dans la région ».

#### Plantes mellifères

Cette nouvelle ruche bourdonnera dès le mois de juin. « Tout a été pensé pour assurer le maximum de bien être au personnel », souligne Benoît Mary

qui vante la douceur de la lumière tamisée par le toit en résine et les volets en bois.

L'apiculteur a même poussé la logique jusqu'à placer des plantes mellifères dans les espaces verts bordant le bâtiment.